

**LOCATION PUBLIQUE DU DROIT DE CHASSE PAR SOUMISSION**  
**en forêts domaniales de la Direction de Mons**  
**Superficie totale de 1562,55ha ha, ventilée en 15 lots**

<b>Lot 1 : FD Bonsecours 298ha</b>	<b>Lot 2 : FD Colfontaine I 300ha</b>	<b>Lot 3 : FD Colfontaine II 212ha</b>
<b>Lot 4 : FD Colfontaine III 253 ha</b>	<b>Lot 5 : FD Deux-Acres 4,75ha</b>	<b>Lot 6 : FD Hainin 100ha</b>
<b>Lot 7 : FD Menu Bois 80ha</b>	<b>Lot 8 : FD Carmois 6,73ha</b>	<b>Lot 9 : FD Bois des Cailloux 13ha</b>
<b>Lot 10 : FDI Bois de Villers 46,78ha</b>	<b>Lot 11 FD Lambusart 57ha</b>	<b>Lot 12 : FD Marcq 5,67ha</b>
<b>Lot 13 : FD Meerdael 93ha</b>	<b>Lot 14 : FD Nonnes et Fauquez 48ha</b>	<b>Lot 15 : FD Touvent 44,62ha</b>

A la diligence du Directeur du Département de la nature et des forêts à 7000 MONS, 16 rue Achille Legrand – et sous sa présidence, il sera procédé, par adjudication publique, à la location du droit de chasse précitée le 11/06/20 dès 9h00 (horaire détaillé sur demande) à l'adresse mentionnée ci-dessus pour le compte de la Région Wallonne et des propriétaires indivis.

Les modalités qui régissent cette location sont reprises dans le cahier général des charges n° 207-030503-03 approuvé le 2/02/2018 par le bailleur et dans le cahier spécial des charges qui l'accompagne.

Les soumissions sont remises obligatoirement en mains propres au Directeur précité le jour même de la séance d'adjudication publique avant la mise en location du lot concerné.

Tout lot non adjugé à l'issue de cette adjudication publique du droit de chasse, sera remis en location, aux mêmes clauses et conditions, également par soumissions, lors d'une nouvelle adjudication publique qui aura lieu le 18/06/20 dès 9h00 à même adresse.

Les soumissions seront remises obligatoirement en mains propres au Directeur précité le jour même de cette nouvelle séance d'adjudication publique.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du cahier général des charges, des cahiers spéciaux des charges et des modalités d'accès (liées au confinement) en s'adressant :

- à la Direction de la nature et des forêts à 7000 Mons, 16 rue Achille Legrand (Tél : 065/32.82.41 «TEL\_DIR» – [mons.dnf.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:mons.dnf.dgarne@spw.wallonie.be))
- au Cantonnement de Mons à 7000 Mons, 16 rue Achille Legrand (lots 1 à 8) (Tél : 065/32.82.49 – [mons.cantonnement.dnf.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:mons.cantonnement.dnf.dgarne@spw.wallonie.be))
- au cantonnement de Nivelles à 1400 Nivelles, 12/2A avenue Jean Monnet (lots 9 à 14) (Tél : 067/88.42.90 – [nivelles.cantonnement.dnf.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:nivelles.cantonnement.dnf.dgarne@spw.wallonie.be))
- au cantonnement de Thuin à 6530 Thuin, 1b chemin de l'Hermitage (lot 15) (Tél : 071/59.90.35) – [thuin.cantonnement.dnf.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:thuin.cantonnement.dnf.dgarne@spw.wallonie.be)

Pour visiter les lots, s'adresser à l'agent du triage mentionné pour le lot dans le cahier spécial des charges concerné.